

Et au milieu coule une rivière...

Nos cours d'eau sont des espaces partagés. Profitons-en, en limitant notre impact.

Pour des activités nautiques pratiques :

- ✓ Je privilégie un bidon étanche pour transporter mes affaires, afin qu'elles ne tombent pas dans la rivière.
- ✓ Je soulève mon embarcation car la traîner libère des résidus plastiques dans les cours d'eau.

Sur la plage ensoleillée...

- ✓ J'en profite pour accoster : la plage est beaucoup plus adaptée que les berges que je risque d'éroder avec mon canoé.
- ✓ Je surveille la météo, car même en été, les crues peuvent être violentes et rapides. Après un orage, je reste vigilant car la qualité de l'eau peut être ponctuellement altérée.

... je ne fais que passer

- ✓ En pause sur une plage ou en balade sur un canoé, je prévois un sac à déchets pour les rapporter avec moi. J'ai également mon cendrier de poche pour mes mégots !

★ Quelle espèce est protégée : la loutre ou l'écrevisse ?

RÉPONSE :

Les 2 ! Très présentes en Ardèche, les écrevisses à pattes blanches sont aujourd'hui menacées par la dégradation de la qualité de l'eau, la destruction de son habitat et la prolifération d'espèces exotiques.

Quant à la loutre, après avoir failli disparaître, elle revient peu à peu dans nos cours d'eau. Elle ne vit que dans des rivières de très bonne qualité car elle est très exigeante !

Coucou ! Je suis une couleuvre. Pas de panique, je suis inoffensive et protégée ! Laissez-moi tranquille car je ne vous ferai pas de mal.

★ VRAI ou FAUX ?
L'eau brune et trouble signifie que la rivière est sale et polluée

RÉPONSE :

Faux. La couleur de l'eau des rivières est liée à la géologie et aux milieux des bassins versants. Dans un milieu calcaire, l'eau a une teinte claire voire bleutée, tandis qu'un milieu riche en matière organique (végétaux dissous) pourra donner une teinte brune à l'eau.

En randonnée, les sentiers c'est le pied !

- ✓ J'emprunte les sentiers plutôt que de pratiquer la randonnée aquatique. Car le piétinement abîme la rivière et dérange ses habitants.

Ça grouille de vie !

Poissons, écrevisses, libellules, insectes, oiseaux, castors... de nombreuses espèces vivent dans les milieux aquatiques.

Préservons leur qualité d'eau :

- ✓ Je préfère les t-shirts ou crèmes éco-compatibles aux crèmes solaires et huiles à bronzer. Je l'applique 30 min avant la baignade pour éviter la contamination de l'eau.
- ✓ Je lave mon maillot après chaque baignade pour éviter de disséminer des fragments de plantes ou d'organismes dans d'autres cours d'eau. Cela pourrait être néfaste à certaines espèces aquatiques.

Respectons leur habitat :

- ✓ Je laisse les galets en place : ni barrage, ni sculpture qui détruisent l'habitat de la faune et perturbent l'écoulement de l'eau.
- ✓ Je démonte les barrages et je sensibilise les vacanciers qui en construisent.

En Ardèche

Plusieurs ouvrages hydroélectriques

aident, malgré les sécheresses, à assurer un niveau d'eau suffisant dans les rivières Ardèche et Chassezac pour profiter des activités.

Prudence en aval des barrages ! Risque de montée soudaine des rivières lors des lâchers d'eau. En été, vous rencontrerez sûrement des hydroguides pour vous informer.

Silence, ça mord !

- ✓ La pêche est une activité réglementée, je dois avoir un permis pour pêcher.
- ✓ Je peux faire appel à un guide pour découvrir les meilleurs spots et suivre ses conseils !
- ✓ Je n'hésite pas à contacter la Fédération de pêche de l'Ardèche.

Pour aller plus loin... :

"L'Eau en Ardèche, restons informés" : toutes les informations fiables sur nos rivières.

